



Locataire loue son appartement aux étudiants, étudiants apl

Par **jade119**, le **26/07/2010** à **10:21**

Bonjour,

je suis locataire, j'ai signé un contrat de location avec le propriétaire le 1 avril 2010, le loyer est 1070 euros charges comprises.

avec une raison personnelle, je dois déménager avant 1 mai 2010, comme il faut 3 mois de préavis, pour éviter des pertes d'argent, j'ai loué cet appartement aux 3 étudiants et signé un contrat de location avec eux, le bailleur est moi, le loyer est 1250 euros CC.

le propriétaire est d'accord que je loue cet appartement aux autres personnes.

les étudiants vont demander l'allocation familiale de logement, j'ai rempli les formulaires pour les aider de demander en mai, ils ont envoyé les papiers à la caf.

Mais hier on m'a dit ils ne peuvent pas demander l'allocation, ce que j'ai fait est interdit, je voudrais savoir ce que je peux faire pour régler les problèmes.

Merci par avance.